

Que la prérogative est suffisante pour mettre les terres incultes de la couronne en commun soccage ; mais, que l'intervention de la législature serait nécessaire pour rendre cette tenure universelle ;

Que si ce devait être l'ouvrage, non du parlement impérial, mais de la législature coloniale, l'acte devrait contenir une clause suspensive, portant qu'il ne pourrait être mis en force, qu'après que l'approbation de sa majesté aurait été obtenue ;

Qu'un changement absolu et universel des anciennes tenures, quoique pour le mieux, serait une mesure d'une politique douteuse ; mais qu'il ne pouvait pas y avoir beaucoup d'inconvénient à procurer cet avantage à ceux qui le désireraient, et particulièrement à ceux des seigneurs dont les censitaires ou tenanciers croiraient que le changement tournerait autant à leur profit qu'à celui de leurs seigneurs, et qui conséquemment y donneraient leur consentement.

(A Continuer.)

VARIÉTÉS.

On lit dans le dernier numéro du *Weekly Register*, de Cobett: " Il est aussi clair que le soleil que la Belgique sera réunie à la France dans très peu de tems. Nous avons intrigué pour l'empêcher ; nous avons eu recours aux moyens les plus honteux pour détourner le coup. On a cajolé les Belges d'un côté et les Français de l'autre ; mais tout est inutile, les deux nations se jetteront dans les bras l'une de l'autre."

Le prince de Metternich a épousé, le 30 janvier, la princesse Mélanie de Zichy.—La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux par le nonce du pape. Au nombre des témoins étaient le prince Gustave Wasa et le prince Emile de Hesse.

On lit dans une correspondance de la *Gazette d'Ausbourg*: On rapporte que l'empereur de Russie a dit au prince Lubeki et au lieutenant-colonel Jezierski, délégués polonais:—*Je suis le roi légitime de la Pologne, et je le serai ; je roulerai la Pologne comme un peloton de fil.*

Les Carlistes de Londres, ayant à leur tête deux ex-pairs de France, ont fait célébrer une grand-messe pour l'anniversaire de la mort du duc de Berri. Ce service a eu lieu dans la chapelle portugaise. Le journal de Holy-Rood l'avait annoncé deux jours auparavant. Tous les emblèmes de la famille déchue étaient sur le catafalque, et au bas du drap mortuaire était placé le portrait du duc de Bordeaux.